

# Procès Verbal de la Séance du Conseil Municipal Du 08 Avril 2014

**Étaient présents** : Mmes BOQUET, BOUTIGNY, FLOURY, LEBAS, LEROY,  
MAILLARD,  
MM. BELLONCLE, BOUDIER, DUHAMEL, HAUZAY, JAUDRIAT,  
LAVENU, LECORDIER, LENOBLE, LETHUILLIER,

**Secrétaire de séance** : Monsieur Romain BELLONCLE

**Pouvoirs** : Aucun

---

## ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu de la séance 20 Février 2014**

### **MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES**

### **DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES SYNDICATS ET AUTRES ORGANISMES**

### **DETERMINATION DES INDEMNITES D'ELUS**

### **NOMINATION D'UN CONSEILLER DELEGUE**

### **COMPTABILITE**

Indemnités de gardiennage de l'Eglise

### **DEVIS**

Fauchage de la Commune  
Electricité Salle Polyvalente  
Logement de Fonction

### **QUESTIONS DIVERSES**

## **Approbation du procès verbal de la séance du 20 Février 2014**

Mme BOUTIGNY présente le procès-verbal de la séance précédente et le soumet à l'approbation de l'assemblée.

Le Conseil Municipal approuve et signe le compte-rendu.

---

<b>COMMISSIONS COMMUNALES</b>	<b>Délibération n° 2014 - 0013</b>
-------------------------------	--

### **Urbanisme, environnement, foncier** : Mme MAILLARD Stéphanie.

Membres : Mmes BOQUET Karine et LEROY Florence, Mrs BELLONCLE Romain, DUHAMEL Sylvain, LAVENU Sylvain, LETHUILLIER Sylvain.

### **Animations, communication et relations associatives** : Mme LEBAS Patricia

Membres : Mme FLOURY Rachel, Mrs BELLONCLE Romain et LENOBLE Arnaud

### **Finances** : Mr BOUDIER Patrick

Membres : Mmes BOQUET Karine, FLOURY Rachel, LEROY Florence, MAILLARD Stéphanie, Mrs LECORDIER Denis, LETHUILLIER Sylvain

### **Travaux, voirie et bâtiments** : Mrs LECORDIER Denis,

Membres : Mmes BOQUET Karine, FLOURY Rachel, LEROY Florence, Mrs BELLONCLE Romain, BOUDIER Patrick, HAUZAY Alain, JAUDRIAT Jean-Marie, LAVENU Sylvain  
(Référénts aux produits d'entretien : Mmes FLOURY et LEROY)

### **Liste électorale** : Mme MAILLARD Stéphanie

Membres : Mrs BOUDIER Patrick, HAUZAY Alain, LENOBLE Arnaud

### **Cimetière** : Mme LEBAS Patricia

Membres Mrs BELLONCLE Romain, DUHAMEL Sylvain, HAUZAY Alain, JAUDRIAT Jean-Marie

### **Relations Scolaires , Jeunesse et Sports** : Mme LEBAS Patricia

Membres : Mme BOQUET Karine, LEROY Florence, MAILLARD Stéphanie, M. LENOBLE Arnaud

### **Jardins fleuris** : Mr LECORDIER Denis

Membres : Mmes BOQUET Karine, LEBAS Patricia, Mrs DUHAMEL Sylvain, HAUZAY Alain, JAUDRIAT Jean-Marie

### **Ressources Humaines** : M. BOUDIER Patrick

Membres : Mme BOQUET Karine, M. LENOBLE Arnaud

### **Appel d'offres** : Mme BOUTIGNY Nadine

Membres titulaires : M. HAUZAY Alain – Suppléant : M. LAVENU Sylvain  
M. JAUDRIAT Jean-Marie – Suppléant : Mme LEROY Florence  
M. LECORDIER Denis – Suppléant : M. LETHUILLIER Sylvain

Les commissions communales « CCAS » et « Impôts » seront établies ultérieurement au vue des textes officiels.

**CAUX-ESTUAIRE :**

Délégués Titulaires : Mmes BOUTIGNY Nadine, MAILLARD Stéphanie

**Syndicat d'Eau et d'Assainissement :**

Délégués Titulaires : Mme BOUTIGNY Nadine  
M. BOUDIER Patrick

Délégués Suppléants : Mme LEROY Florence

**Syndicat départemental de l'Energie (SDE76) :**

Délégué Titulaire : M. BOUDIER Patrick

Délégué Suppléant : Mme BOUTIGNY Nadine

**Syndicat de Ramassage Scolaire :**

Délégués Titulaires : Mmes BOQUET Karine, FLOURY Rachel

Délégués Suppléants : M. Arnaud LENOBLE

**Syndicat des Bassins Versants :**

Délégué Titulaire : M. LETHUILLIER Sylvain

Délégué Suppléant : M. DUHAMEL Sylvain

**Dispositif énergie Partagée :**

Monsieur LECORDIER Denis

**Agence de l'Urbanisme de la Région du Havre (AURH) :**

Déléguée Titulaire : Mme BOUTIGNY Nadine

Déléguée Suppléante : Mme MAILLARD Stéphanie

**Association Gérontologique de Saint-Romain :**

Mme LEBAS Patricia

**INDEMNITES DES ELUS**

Mme BOUTIGNY indique que le montant des indemnités de fonction des Maires et Adjoints, pour une commune de 500 à 999 habitants s'élève à l'heure actuelle (IB 1015)

- Maire : 1 178.46 € brut mensuel

- Adjoints : 313.62 € brut mensuel

***Le Conseil Municipal,  
Après délibération, à l'unanimité,***

**Décide** de fixer, pour l'exercice des fonctions de Maire, à 27.90 % de l'IB 1015, (soit 90% du taux maximal autorisé) ce qui représente une indemnité mensuelle brute de 1 060.61 €

**Décide** de fixer, pour l'exercice des fonctions d'adjoints, à 7.43 % de l'IB 1015 (soit 90% du taux maximal autorisé) ce qui représente une indemnité mensuelle brute de 282.26 €

#### INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

**Délibération**  
**N° 2014 - 0016**

Madame le Maire présente la circulaire du Ministère de l'intérieur relative aux indemnités de gardiennage des églises communales et fixant la règle de calcul de celle-ci pour l'année 2014.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**Par délibération,**

**Décide**

- D'attribuer à Madame Marie-Françoise LUCAS une indemnité de 400 € net pour le gardiennage de l'église au titre de l'année 2014.

#### Devis éclairage de la Salle Polyvalente

Monsieur LECORDIER présente au Conseil les devis des entreprises CAUX ELECTRICITE à Goderville et A.P.F. ELEC à Gommerville, et le devis de l'Entreprise VOLTA de Saint-Laurent de Brévedent contactée par Mme FLOURY pour le remplacement de l'éclairage de la salle polyvalente.

Un complément d'information est requis auprès d'une des entreprises ayant fourni un devis et la décision est reportée au prochain conseil.

#### LOGEMENT DE FONCTION

**Délibération**  
**N °2014 - 0017**

Madame le Maire présente la demande de Melle SAINT-LEGER occupant le logement de fonction de l'école depuis le début de l'année qui demande une participation financière de la commune aux travaux de remise en état des sols de différentes pièces.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**Par délibération**

**Accorde** une aide de 250 € sur la facture de revêtement de sols d'un montant total de 556 €.

#### FAUCHAGE DE LA COMMUNE

**Délibération**  
**N°2014 - 0018**

Madame le Maire présente des devis des entreprises consultées pour assurer le fauchage et l'entretien des accotements et talus de la voirie communale ;

- Entreprise LE MAITRE Benoit : 2 850.00 € H.T. pour 3 passages par an
- Entreprise BONHOMME  
« Les Paysages de la Chouette » : 2 640.00 € H.T. pour 3 passages par an

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité***

***Par délibération***

**Accepte** le devis « Paysages de la Chouette » à Gommerville pour un montant de 2 640.00 € H.T. sur la base de 3 passages par an.

<b>Péri-Scolaire</b>	<b>Délibération N° 2014 - 0019</b>
----------------------	--

Madame BOUTIGNY, présente le devis de la Menuiserie Laurent LEROY, pour la réalisation d'un meuble de rangement sur mesure et d'une étagère pour le périscolaire de l'école, d'un montant de 930.00 € H.T.

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité***

***Par délibération***

**Accepte** le devis de l'entreprise LEROY et **autorise** Mme le Maire à signer le bon de commande de ces travaux.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Madame BOUTIGNY, revient sur le courrier de M. et Mme HOORELBEKE concernant la pose de N° dans la Rue de la Chouette.

Madame le Maire propose un recensement des impasses publiques et privées de la Commune afin d'évaluer l'impact financier et demander un devis en fonction du nombre de numéro à fabriquer. Ce recensement sera réalisé par la Commission Municipale de l'urbanisme et de l'Environnement.

Une réponse sera faite à Monsieur HOORELBEKE en ce sens.

Madame Florence LEROY, souligne la dangerosité de la Rue du Manoir, avec bon nombre de camions qui s'engagent dans la rue et ne peuvent plus faire de manœuvre. Elle demande si la pose d'un panneau « interdit aux camions de plus de 3m chargement compris » ne pourrait être envisagée.

La commission des travaux est chargée de cette étude et de son coût

Rappel : - Distribution des invitations par quartier pour le Repas de la Municipalité du 27 Avril prochain.

- Préparation des cérémonies du 8 mai :

11 h 15 Eglise

11 h 30 Monument aux Morts

11 h 45 Vin d'honneur (à la petite salle)

Monsieur HAUZAY demande où en est l'affaire CHAMEAU (coupe de bois).  
 Madame BOUTIGNY informe qu'avant de reprendre contact avec Monsieur CHAMEAU,  
 il convient d'attendre les conclusions de l'ADM sur l'aspect juridique de la question.

Monsieur BOUDIER informe le Conseil du début des travaux de mise en souterrain des  
 réseaux électriques Rue de la Motte et Rue des Rames. Un courrier a été fait et  
 distribué aux riverains.

La séance est levée à 21 heures 15.

## ETAT DES PRESENCES

### De la séance du 08 AVRIL 2014

Nom prénom	Présence	Signature (seules les personnes présentes doivent signer le Procès Verbal)
BELLONCLE Romain	x	
BOQUET Karine	x	
BOUDIER Patrick	x	
BOUTIGNY Nadine	x	
DUHAMEL Sylvain	x	
FLOURY Rachel	x	
HAUZAY Alain	x	
JAUDRIAT Jean-Marie	x	
LAVENU Sylvain	x	
LEBAS Patricia	x	
LECORDIER Denis	x	
LENOBLE Arnaud	x	
LEROY Florence	x	
LETHUILLIER Sylvain	x	
MAILLARD Stéphanie	x	

